

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_034\\_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite\\_034\\_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.](#)  
[ItemPrécautions pour l'exorcisme.](#)

## Précautions pour l'exorcisme.

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb034\_B\_f0144

SourceBoite\_034\_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Marescot, Michel](#)

Références bibliographiques[Marescot, Discours veritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, pretendue demoniaque, A Paris, par Mamert Patisson imprimeur ordinaire du Roy, 1599](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

Præcautiones pro Exorcismis.

144

La Règle d'exorciser les démoniaques  
approuvée par le S. Siège Apostolique,  
tirée du synode national tenu à Rouen  
1583.

Antequam ad exorcismum sacerdos  
se accingat, de obsessi hominis vita,  
conditione, fama, valetudine, atque  
aliis circumstantiis diligenter inquiret,  
et cum prudentibus quibusdam communi-  
cet. Falluntur enim aliquando  
nimium creduli, et fallunt exorcismum  
non raro melancholici, lunatici, et  
magici artibus impediti, cum dicunt  
se a daemone possideri atque  
torqueri, qui tamen medicorum  
remedio potius, quam exorcismorum  
ministerio indigent." 

citi in Martini. Discours véritable  
sur le sort de M. B. p. 48.

Les canons de la philosophie

Le but de la philosophie est de donner à l'homme une méthode pour atteindre la vérité. Elle se divise en deux parties : la métaphysique et la physique. La métaphysique est la science de l'Être en général, et la physique est la science de l'Être en particulier.

La philosophie est une science qui a pour objet l'étude de la nature et de l'homme. Elle est divisée en deux parties : la métaphysique et la physique. La métaphysique est la science de l'Être en général, et la physique est la science de l'Être en particulier. Elle est une science qui a pour objet l'étude de la nature et de l'homme. Elle est divisée en deux parties : la métaphysique et la physique. La métaphysique est la science de l'Être en général, et la physique est la science de l'Être en particulier.

(124)

124